



FC RHEXIA-VESSY

CONFIRMATION D'ADHESION

2026/2027

Informations personnelles :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Téléphone joueur (portable) : _____

Email : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Taille haut : _____ Taille bas : _____

(taille de 128 à 176 (enfant) de XS à XXXL (adulte)

Nom sur maillot : _____

Numéro sur maillot : _____

KIT COMPRIS DANS LA COTISATION EXCLUSIVEMENT RESERVE AUX JOUEURS
ET SOUS LEUR ENTIERE RESPONSABILITE DURANT LA SAISON COMPLETE.

NUMERO AU CHOIX : entre 2 et 99 (88 disponible dans chaque catégorie)

Les numéros sont attribués en confirmé à la date du paiement de la cotisation dans son intégralité selon disponibilité des numéros et par ordre d'arrivée, par la direction.

Le club se réserve le droit de refuser un nom en cas de discrimination raciale, à caractères homophobes , nom publicitaire, société, etc...

Nom & prénom, mère :

Nom & Prénom, père :

Téléphone fixe : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone portable : _____

Téléphone portable : _____

Email : _____

Email : _____

Allergie/maladie particulière du joueur : _____

CONDITIONS GENERALES ET TARIFS 2026-2027

Les conditions générales s'appliquent dès le 1 juillet 2026 pour toute nouvelle adhésion et/ou renouvellement d'inscription au sein du FC Rhexia-Vessy.

TARIFS

Frais de nouvelle adhésion	CHF 70.-
Cotisation G-F	CHF 370.-
Cotisation G-F dès février 2026	CHF 270.-
Cotisation juniors B-C-D-E	CHF 470.-
Cotisation juniors B-C-D-E dès février 2026	CHF 370.-
Actifs – Seniors	CHF 400.-
Actifs – Seniors (mi-saison) dès février 2026	CHF 300.-

Le paiement de la cotisation doit obligatoirement être effectué sur le compte du club stipulé sur la cotisation dans les délais imposés par le FC Rhexia-Vessy (maximum 30 jours).

En cas de difficultés financières, le membre s'engage à prévenir le club dans un délai de 48h pour obtenir si possible un arrangement financier. En cas de retard de paiement, le club pourra facturer des frais de rappel.

La licence sera activée auprès de l'ASF qu'après réception du paiement de la cotisation. Les membres qui auront payé leur cotisation seront ainsi autorisés à jouer les matchs.

L'équipement prévu pour la saison offert par le club sera distribué exclusivement aux membres ayant réglé la cotisation dans son intégralité.

Le remboursement de la cotisation n'est pas prévu en cas d'arrêt anticipé (blessure, privé, etc..)

Le club se réserve le droit d'octroyer un remboursement partiel au cas par cas.

La cotisation est prévue pour une saison complète même si le joueur s'engage à participer qu'un tour de championnat (sauf arrivé 2ème tour).

Pour tout nouveau membre, une copie de leur pièce identité recto-verso est obligatoire avec photo format passeport pour obtenir une licence ASF.

Dès son inscription, tout membre s'engage à respecter les statuts du club ainsi que les consignes des entraîneurs et membres de direction du FC Rhexia-Vessy.

En devenant membre du club, le joueur autorise le club à toute diffusion (vidéo-photo) sur les réseaux sociaux ou autres.

Les entrainements se feront selon planning des équipes, soit sur les sites suivants : Centre sportif de Vessy ou Centre sportif du Bout du Monde. Les entrainements en salle seront prévus dès la fin du 1er tour (mi- novembre à fin février) 1 fois par semaine selon disponibilité des salles.

Les cotisations ne sont pas remboursables et sont intégralement dues dès que le joueur aura participé à 3 sessions (entrainements ou matchs) avec le club.

L'arrêt prématuré en cours de saison, ou arrêt forcé des entrainements et/ou matchs, indépendamment de la volonté du FC Rhexia-Vessy ne donne droit à aucun remboursement.

Chaque membre de +18 ans accepte également de prendre en charge les amendes qu'il se verrait infliger par l'ACGF et que le club se chargera de lui refacturer.

Date : _____

Signature : _____